



Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Comité de la réduction des risques de catastrophe**Septième session**

Bangkok et en ligne, 25-27 août 2021

Rapport du Comité de la réduction des risques de catastrophe sur les travaux de sa septième session**I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention****A. Questions appelant une décision de la Commission**

1. Les recommandations ci-après du Comité de la réduction des risques de catastrophe sont portées à l'attention de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) pour examen et éventuelle suite à donner :

Recommandation 1

Le Comité recommande que les stratégies de coopération régionale et sous-régionale soient amplifiées et incluent les catastrophes, notamment celles liées aux phénomènes climatiques, et les aspects sanitaires associés, afin d'appuyer les efforts nationaux de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Recommandation 2

Le Comité recommande de poursuivre de nouvelles activités de renforcement des capacités afin de gérer les situations d'accumulation des risques et d'en atténuer les effets au moyen d'outils exploitant des techniques innovantes.

Recommandation 3

Le Comité recommande la fourniture de conseils techniques et d'un appui au renforcement des capacités pour la mise en œuvre des composantes santé du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), notamment en prenant note des Principes de Bangkok pour la mise en œuvre des composantes santé du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et d'autres cadres et initiatives applicables aux niveaux régional et sous-régional.

B. Questions portées à l'attention de la Commission

2. Les décisions ci-après, adoptées par le Comité, sont portées à l'attention de la Commission :

Décision 1

Le Comité prend note de la recommandation de la réunion d'experts thématique sur la mise en œuvre des composantes santé du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), qui s'est tenue le 24 août 2021, d'organiser des consultations avec les États membres et des réunions d'experts afin de mettre au point des moyens d'intervention ou des orientations adaptés qui aideront à la mise en œuvre des composantes santé du Cadre de Sendai en prenant note des Principes de Bangkok.

Décision 2

Le Comité décide de continuer de mener des travaux d'analyse et de faire des recherches sur les politiques afin de soutenir la coopération régionale en mettant l'accent sur la reconstruction en mieux afin de gérer l'accumulation de risques naturels et biologiques, notamment en prenant note des Principes de Bangkok et en tenant compte des autres cadres et initiatives régionaux et sous-régionaux applicables, et prie le secrétariat d'aider les États membres à améliorer les activités dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe.

Décision 3

Le Comité souligne l'importance des conclusions analytiques du rapport de 2021 sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique concernant l'appui à la prise de décisions tenant compte des risques par les États membres, et prie le secrétariat d'approfondir ses recherches analytiques et d'en diffuser les conclusions au moyen du Portail sur le risque et la résilience du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes.

Décision 4

Le Comité remercie le Gouvernement indonésien d'accueillir la septième session de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, qui se tiendra du 23 au 28 mai 2022, et d'encourager la réduction des risques liés aux catastrophes, l'action climatique et la résilience en matière de santé dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030.

Décision 5

Le Comité remercie également le Gouvernement indonésien d'accueillir la quatrième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique en octobre 2022 et de promouvoir l'utilisation des données géospatiales et les applications des techniques spatiales pour la réduction des risques de catastrophe, la gestion des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques.

Décision 6

Le Comité prend note avec satisfaction de la proposition du Gouvernement de la République de Corée d'accueillir une conférence ministérielle Asie-Pacifique sur la coopération numérique, en octobre 2022, tout en notant que le dialogue multipartite et la collaboration numérique internationale sont indispensables pour promouvoir l'inclusion numérique et renforcer la résilience face aux catastrophes et aux changements climatiques, ainsi que la résilience en matière de santé.

Décision 7

Le Comité remercie les Gouvernements de l'Italie, de la Suisse et de la Thaïlande pour leurs nouvelles contributions au Fonds d'affectation spéciale multidonateur pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans l'océan Indien et dans les pays d'Asie du Sud-Est en 2020 et 2021.

II. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

3. Le Comité a tenu sa septième session à Bangkok et en ligne du 25 au 27 août 2021. La session a été ouverte par la Secrétaire exécutive de la CESAP ; le Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ; la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la réduction des risques de catastrophe et Cheffe du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et le Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

B. Participation

4. Les membres et les membres associés ci-après de la Commission étaient représentés à la session du Comité : Arménie ; Australie ; Azerbaïdjan ; Bangladesh ; Bhoutan ; Cambodge ; Chine ; Fédération de Russie ; Fidji ; Inde ; Indonésie ; Iran (République islamique d') ; Îles Cook ; Japon ; Kazakhstan ; Macao (Chine) ; Malaisie ; Maldives ; Mongolie ; Myanmar ; Népal ; Ouzbékistan ; Pakistan ; Philippines ; République de Corée ; République populaire démocratique de Corée ; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; Singapour ; Sri Lanka ; Tadjikistan ; Thaïlande ; Timor-Leste ; Tonga ; Turkménistan ; Tuvalu et Viet Nam.

5. Les représentantes et représentants des Observateurs permanents auprès de la CESAP ci-après ont participé à la session : Afrique du Sud ; Hongrie ; Italie ; Nigéria et Suisse.

6. Des représentantes et représentants des bureaux ci-après du Secrétariat étaient présent(e)s : Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et Commission économique pour l'Europe.

7. Les organismes, institutions spécialisées et fonds des Nations Unies ci-après étaient représentés : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ; Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ; Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; OMM ; Programme des Nations Unies pour le développement ; Programme des Nations Unies pour l'environnement et UIT.

8. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées : Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ; Association sud-asiatique de coopération régionale ; Banque asiatique de développement ; Coalition pour une infrastructure résiliente face aux catastrophes ; Communauté du Pacifique ; Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie ; Organisation de coopération économique et Organisation de coopération et de développement économiques.

9. Les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile et les autres organismes ci-après étaient représentés : Centre de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique ; Comité international de la Croix-Rouge ; Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ; Fondation Rockefeller et Institut asiatique de technologie.

10. Conformément à l'article 12 du Règlement intérieur de la Commission, la Présidente et les Vice-Présidents ont examiné les accréditations de tou(te)s les représentant(e)s et les ont jugées en bonne et due forme.

C. Élection du Bureau

11. Le Comité a élu le Bureau suivant :

Présidente : M^{me} Khadeeja Naseem (Maldives)
 Vice-Présidents : M. Rachmat Budiman (Indonésie)
 M. Hiroshi Kawamura (Japon)

D. Ordre du jour

12. Le Comité a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session :
 - a) Déclarations liminaires ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Émergence de la question de l'accumulation des risques et multiplicité des types de risque.
3. Renforcer les cadres de coopération sous-régionale et régionale pour faire face à l'accumulation de risques.
4. Tour d'horizon des travaux du secrétariat et du système des Nations Unies au niveau régional.
5. Examen de l'orientation future du sous-programme.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa septième session.

E. Manifestations parallèles

13. La troisième Semaine de la résilience face aux catastrophes de la CESAP s'est tenue en même temps que la session du Comité. Les réunions d'experts, les manifestations parallèles et les sessions spéciales ci-après se sont également tenues :

- a) 23 août 2021 : session thématique sur les risques et le lien entre catastrophes, climat et santé, coorganisée avec le Centre satellitaire des Nations Unies ;
- b) 23 et 24 août 2021 : plateforme régionale d'apprentissage sur le renforcement de la résilience face aux catastrophes, aux changements climatiques et la résilience en matière de santé, coorganisée avec le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, la Coalition pour une

infrastructure résiliente face aux catastrophes, le Gouvernement de la République de Corée, le Gouvernement thaïlandais, l'Organisation météorologique mondiale, le Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement et le secrétariat de l'ASEAN ;

c) 24 août 2021 : réunion thématique d'experts sur la mise en œuvre des composantes santé du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) ;

d) 24-27 août 2021 : 25^e session du Comité consultatif intergouvernemental pour le programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable ;

e) 25 août 2021 : table ronde ministérielle sur la résilience face aux catastrophes, aux changements climatiques et la résilience en matière de santé ;

f) 26 août 2021 : manifestation parallèle sur l'évaluation des risques de tempêtes de sable et de poussière en Asie et dans le Pacifique, organisée par le Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes ;

g) 26 août 2021 : manifestation parallèle pour célébrer deux décennies d'utilisation de l'imagerie satellitaire à l'appui d'une meilleure résilience aux catastrophes, coorganisée par le Centre satellitaire des Nations Unies ;

h) 27 août 2021 : manifestation parallèle sur la communication sur les risques en situation d'urgence de santé publique, coorganisée par le Gouvernement thaïlandais.

Annexe I

Liste des documents

<i>Cote du document</i>	<i>Titre du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
ESCAP/CDR/2021/1	Résumé du rapport de 2021 sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique	2
ESCAP/CDR/2021/2	Renforcer les cadres de coopération sous-régionale et régionale pour faire face à l'accumulation de risques	3
<i>Document de séance</i>		
ESCAP/CDR/2021/CRP.1	Réunion d'experts thématique sur la mise en œuvre des composantes santé du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)	4
<i>Distribution limitée</i>		
ESCAP/CDR/2021/L.1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
ESCAP/CDR/2021/L.2	Projet de rapport	7
<i>Document d'information (en anglais seulement)</i>		
ESCAP/CDR/2021/INF/1	Overview of the work of the secretariat and the United Nations system at the regional level	3, 4
<i>Informations disponibles en ligne (en anglais seulement)</i>		
www.unescap.org/events/2021/committee-disaster-risk-reduction-seventh-session	Information for participants	
www.unescap.org/events/2021/committee-disaster-risk-reduction-seventh-session	List of participants	
www.unescap.org/events/2021/committee-disaster-risk-reduction-seventh-session	Tentative programme	

Annexe II

Résumé des débats de la septième session du Comité de la réduction des risques de catastrophe établi par la présidence

I. Introduction

1. En raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la septième session du Comité de la réduction des risques de catastrophe s'est tenue en ligne sur trois jours à raison de trois heures par jour, du 25 au 27 août 2021. Le résumé de la présidence n'entre pas dans les détails de chaque déclaration de pays mais se contente de reprendre succinctement les éléments sur lesquels les vues des membres du Comité convergent s'agissant des points 2 à 6 de l'ordre du jour. Les déclarations des pays, telles qu'elles ont été prononcées pendant la session, sont disponibles sur le site Web du Comité à l'adresse suivante : <http://www.unescap.org/events/2021/committee-disaster-risk-reduction-seventh-session>.

II. Résumé des débats

A. Émergence de la question de l'accumulation des risques et multiplicité des types de risque

(Point 2 de l'ordre du jour)

2. Le Comité était saisi de la note du secrétariat intitulée « Résumé du rapport de 2021 sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique » (ESCAP/CDR/2021/1).

3. Les représentant(e)s des membres et des membres associés ci-après de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ont fait des déclarations ou présenté des exposés écrits : Chine ; Fédération de Russie ; Fidji ; Inde ; Indonésie ; Mongolie et Pakistan.

4. Le Comité a été informé de l'évolution des risques de catastrophe dans la région lors d'un débat d'experts sur l'importance de l'investissement dans des dispositifs d'alerte rapide multirisque qui s'adressent à la fois aux risques naturels et aux risques biologiques et de la promotion de ces dispositifs pour lutter contre les risques climatiques, en particulier dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Les enseignements tirés de la réduction des risques de catastrophe montrent qu'il existe des possibilités d'intégrer la science à l'élaboration de politiques capables d'aider les pays à mieux se préparer aux futures pandémies et à mettre les personnes au centre de leur action.

5. Conscient que des catastrophes continuent de se produire et d'avoir des effets négatifs sur les populations, que les changements climatiques entravent les efforts collectifs et individuels en faveur du développement durable et que tous les pays sont encore aux prises avec la pandémie de COVID-19, le Comité a noté qu'il fallait rendre effective la résilience à tous les types de catastrophes, y compris celles qui s'intensifient en raison des changements climatiques, en exécutant le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) qui est le mécanisme fondateur et l'architecture mondiale de la coopération internationale pour la réduction des risques de catastrophe.

6. Le Comité a recommandé que le secrétariat poursuive ses activités en vue de favoriser les dispositifs d'alerte rapide multirisque, notamment en ayant recours à des prévisions basées sur les effets pour détecter les risques dans des délais raisonnables, en promouvant un mécanisme de coopération d'urgence pour la prévention des catastrophes naturelles, en contribuant à la réduction

effective des risques de catastrophe et de leur accumulation et en évaluant davantage l'exposition socioéconomique aux risques dynamiques dans le cadre d'une démarche intégrée visant à formuler des mesures d'intervention adaptées.

7. Le Comité a salué l'analyse figurant dans le rapport de 2021 sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique, intitulé *Asia-Pacific Disaster Report 2021: Resilience in a Riskier World – Managing Systemic Risks for Biological and Other Natural Hazards* (Résilience dans un monde exposé à davantage de risques – gestion des risques systémiques liés aux agents biologiques et autres aléas naturels), qui orienterait les activités de renforcement de la résilience dans la région et permettrait aux États membres de renforcer leurs moyens d'action pour réagir efficacement aux catastrophes. Le Comité a en outre salué le lancement du portail thématique en ligne sur les catastrophes et s'est félicité du soutien qu'il apporterait à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région. À cet égard, le Comité a recommandé que le portail soit utilisé comme principal outil pour faciliter la prise de décisions relatives au développement et aux investissements en Asie et dans le Pacifique qui tiennent compte des risques et noté qu'il constituait une plateforme efficace pour analyser les types de risque et la géographie des risques dans la région.

8. Conscient des défis multiformes que pose la réduction des risques de catastrophe et de l'importance cruciale qu'elle revêt s'agissant de l'application des processus de développement et l'aide s'y rapportant, le Comité a recommandé de renforcer la coopération internationale et de consolider le rôle central de la CESAP en ce qui concerne l'amélioration de l'interaction avec les gouvernements par la participation des principaux partenaires, notamment du secteur privé.

B. Renforcer les cadres de coopération sous-régionale et régionale pour faire face à l'accumulation de risques

(Point 3 de l'ordre du jour)

9. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur le renforcement des cadres de coopération pour faire face à l'accumulation de risques (ESCAP/CDR/2021/2), du document d'information faisant le point des travaux du secrétariat et du système des Nations Unies au niveau régional (ESCAP/CDR/2021/INF/1) et du document de séance sur la réunion d'experts thématique sur la mise en œuvre des composantes santé du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) (ESCAP/CDR/2021/CRP.1).

10. Des représentant(e)s des membres et des membres associés ci-après ont fait des déclarations ou présenté des exposés écrits : Chine ; Inde ; Mongolie ; Népal ; Pakistan ; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Thaïlande.

11. Le Comité a été informé des résultats de la réunion d'experts thématique sur la mise en œuvre des composantes santé du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), notamment de la recommandation tendant à exploiter et à amplifier les mesures de coopération régionale et les initiatives sous-régionales afin de promouvoir la cohérence des politiques pour soutenir la mise en œuvre des composantes santé du Cadre de Sendai en prenant note des Principes de Bangkok pour la mise en œuvre des composantes santé du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030).

12. Conscient du lien entre la santé et la réduction des risques de catastrophe et des lacunes dans la mise en œuvre des composantes santé du Cadre de Sendai, le Comité a souligné qu'il fallait des politiques, une action et une coordination efficaces qui tiennent compte à la fois de la résilience en matière de santé et de la réduction des risques de catastrophe, notamment en prenant note des Principes de Bangkok. À cet égard, le (la) représentant(e) de la Thaïlande a recommandé de commencer à appliquer les mesures présentées lors de la réunion d'experts thématique sur la mise en œuvre des composantes santé du Cadre de Sendai. La représentante du Népal a recommandé de mettre l'accent sur l'intégration de l'évaluation de la vulnérabilité multirisque, notamment sur les risques et les projections concernant les pandémies.

13. Le Comité a recommandé de renforcer les dispositifs d'alerte rapide multirisque existants et d'en mettre au point de nouveaux qui permettent une action anticipée. À cet égard, il s'est félicité de la coopération entre l'Initiative du golfe du Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle et la CESAP visant à mettre au point des solutions de modélisation communes pour les dispositifs d'alerte rapide intégrés applicables aux domaines de la santé et de la lutte contre les catastrophes, des efforts de la Coalition pour une infrastructure résiliente face aux catastrophes et de la collaboration entre l'Asia Regional Resilience to a Changing Climate et la CESAP en vue de mettre en place des dispositifs régionaux intégrés d'alerte rapide multirisque et d'institutionnaliser la plateforme régionale d'apprentissage.

14. Soulignant qu'il fallait redéfinir le profil des catastrophes et se félicitant de l'analyse figurant dans le rapport de 2021 sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique, le Comité a appelé instamment à davantage de coopération aux niveaux sous-régional et régional en vue de promouvoir des initiatives sous-régionales et régionales fondées sur les cadres existants et les engagements communs, y compris les composantes santé du Cadre de Sendai.

15. Le Comité a noté l'envolée sans précédent du nombre de catastrophes résultant de la convergence d'aléas naturels tels que les invasions de criquets et de la pandémie de COVID-19. À cet égard, le (la) représentant(e) du Pakistan a demandé que les États membres envisagent de créer une réserve de ressources régionales et de capacités pour lutter contre les catastrophes. La représentante du Népal a noté qu'il importait d'améliorer la préparation aux catastrophes liées au climat en utilisant les techniques spatiales. Le (la) représentant(e) de la Mongolie a proposé de lancer un mécanisme de coopération pour la réduction des risques de catastrophe en Asie du Nord-Est afin de mettre en commun les expériences lors de catastrophes.

16. Le Comité s'est félicité des travaux de la plateforme régionale d'apprentissage de la CESAP. À cet égard, le (la) représentant(e) du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a recommandé que la plateforme régionale d'apprentissage de la CESAP poursuive ses activités afin de soutenir les dialogues techniques et les échanges d'informations en cours au niveau régional, de renforcer les capacités et la coopération en matière d'alerte rapide applicable aux inondations et aux sécheresses, et d'étudier les liens avec des forums et initiatives connexes tels que le Forum sur l'évolution probable du climat saisonnier en Asie du Sud.

C. Tour d'horizon des travaux du secrétariat et du système des Nations Unies au niveau régional

(Point 4 de l'ordre du jour)

17. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur le renforcement des cadres de coopération pour faire face à l'accumulation de risques

(ESCAP/CDR/2021/2) et du document d'information faisant le point des travaux du secrétariat et du système des Nations Unies au niveau régional (ESCAP/CDR/2021/INF/1).

18. Les représentant(e)s des membres et des membres associés ci-après ont fait des déclarations : Bangladesh ; Chine ; Indonésie ; Japon ; Maldives ; Philippines ; République de Corée ; Sri Lanka et Thaïlande.

19. Le Comité a été informé des travaux du secrétariat et des quatre axes de travail relatifs à la réduction des risques de catastrophe : les dispositifs intégrés d'alerte rapide multirisque ; les données et les statistiques ; l'innovation et les applications technologiques et la connaissance au service des politiques générales.

20. Le Comité a été informé des activités menées par le Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes depuis la sixième session du Comité, en 2019. Ses activités comprenaient notamment l'évaluation préliminaire des lacunes et des besoins en matière de plateformes de gestion des informations et des données sur les risques de catastrophe dans la région Asie-Pacifique ; l'évaluation des risques liés aux tempêtes de sable et de poussière en Asie et dans le Pacifique et l'élaboration d'orientations relatives au suivi et à la notification de l'impact des tempêtes de sable et de poussière en s'appuyant sur le Cadre de Sendai. En outre, le Centre avait renforcé son partenariat et sa coopération avec plusieurs organisations régionales et internationales sur la gestion des informations relatives aux catastrophes. Le Centre continuerait d'élargir ses activités et d'approfondir sa coopération à l'avenir, guidé par le programme de travail stratégique qui avait été approuvé par son Conseil d'administration.

21. Le coprésident de la coalition thématique sur le renforcement de la résilience a informé le Comité des résultats de plusieurs de ses travaux, notamment l'élaboration de supports de connaissances et de guides stratégiques, l'appui au renforcement des capacités des équipes de pays des Nations Unies et l'organisation d'échanges de connaissances.

22. Le Comité a reconnu l'importance du Portail sur le risque et la résilience du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes pour la compréhension des liens entre les changements climatiques et les catastrophes et du caractère cumulatif et systémique des risques. À cet égard, le (la) représentant(e) des Maldives a demandé au secrétariat de l'aider à mettre au point d'autres analyses et à réviser et mettre à jour les analyses existantes à l'aide du Portail sur le risque et la résilience, en incluant les risques naturels et biologiques dans le profil de risque compte tenu de l'évolution du profil de risque de ce pays due aux changements climatiques.

23. Le Comité a reconnu l'importance stratégique croissante des techniques spatiales et de leurs applications s'agissant d'améliorer la gestion des risques et de mettre au point des services d'alerte rapide avec une résolution spatiale accrue, de renforcer la capacité à fournir des solutions créatives et une assistance aux secteurs critiques, de renforcer la coopération régionale et de faire en sorte que la reprise après la COVID-19 soit fondée sur la croissance et la résilience environnementales. À cet égard, le (la) représentant(e) de l'Indonésie a informé le Comité que la quatrième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique se tiendrait dans son pays en octobre 2022 et a invité les pays à y participer. Le Comité s'est félicité des efforts faits par le secrétariat pour fournir rapidement aux États membres des images et des produits satellitaires pour l'alerte rapide, l'intervention et l'évaluation des dommages en cas de

catastrophe, dans le cadre du Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable. Le (la) représentant(e) de Sri Lanka s'est félicité(e) du rôle joué par le Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable (2018-2030) dans la mise en œuvre du Programme 2030.

24. Le Comité, soulignant la transition vers l'économie numérique, a noté que la réduction de la fracture numérique et le renforcement de la connectivité entre les zones isolées numériquement étaient essentiels pour reconstruire en mieux et veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. À cet égard, le (la) représentant(e) de la République de Corée a proposé d'accueillir la première conférence ministérielle Asie-Pacifique sur la coopération numérique, en octobre 2022, afin de renforcer la coopération régionale et de faire progresser l'économie numérique en Asie et dans le Pacifique pour reconstruire en mieux après la COVID-19.

25. Le Comité a été informé des activités de la Commission économique pour l'Europe liées à la réduction des risques de catastrophe, notamment en matière de sécurité industrielle, de gestion des risques d'inondation et de sécheresse, d'adaptation aux changements climatiques et de gestion durable des forêts.

D. Examen de l'orientation future du sous-programme

(Point 5 de l'ordre du jour)

26. Les représentant(e)s des membres et des membres associés ci-après ont fait des déclarations : Chine et Indonésie.

27. Le Comité a été informé du projet de plan-programme du secrétariat pour 2022 visant à renforcer les capacités des pays en ce qui concerne l'amélioration des activités de réduction des risques de catastrophe pour reconstruire en mieux, d'aider les États membres à exploiter les progrès des applications des techniques spatiales, de promouvoir le partage des connaissances et des bonnes pratiques et de créer des synergies avec d'autres initiatives régionales existantes.

28. Le Comité a souligné qu'il importait de mobiliser la population dans la réduction des risques de catastrophe et reconnu qu'il fallait promouvoir l'intégration des considérations relatives aux catastrophes, au climat et à la santé comme un investissement qui soutiendrait le processus de développement. À cet égard, le (la) représentant(e) de l'Indonésie a informé le Comité de la prochaine réunion de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe en 2022.

29. Le Comité a pris note de l'accord de coopération signé par l'Administration spatiale nationale chinoise et les agences spatiales de l'Afrique du Sud, de la Fédération de Russie et de l'Inde en vue de partager des données de télédétection dans un effort commun de prévention des catastrophes et d'atténuation de leurs effets ainsi que pour s'attaquer à d'autres problèmes de développement mondial.

E. Questions diverses

(Point 6 de l'ordre du jour)

30. Aucune autre question n'a été examinée.